Compte rendu de l'AG du 18 septembre 2024

La journée de fête en l'honneur des 50 ans de notre association débute par notre AG annuelle.
Après l'accueil des participants qui ont pu profiter de l'exposition retraçant en cinq panneaux les moments forts et les activités principales de l'association (historique - groupes de travail - journées de la CNARELA à Besançon - publications - conférences et sorties), la séance est ouverte à 9h30.

Présents : Nicolas CAVUOTO, Agnès CHAMBARET, Sylvie DAVID, Thomas GUARD, Odile MORTIER-WALSCHMIDT, Brigitte PLANTY, Bruno POULLE, Claire POULLE, Nicolas REDOUTEY, Gilles ROUSSEL, Michel WORONOFF, Elena ZIMMERMMANN.

Excusés : Valérie BONDENET, Cathy D'HOTMAN, Anne FRANCO, Stéphanie MILONET, Sylvie PEDROARENA, Antide PETIT, Julie PETIT, Antoine PIETROBELLI, Marie-France TOURET.

Pouvoirs : Cathy D'HOTMAN, Sylvie PEDROARENA, Antide PETIT, Julie PETIT, Antoine PIETROBELLI.

La Présidente Brigitte Planty remercie les adhérents qui sont présents ce matin ; elle ajoute que certains collègues auraient souhaité être là également mais n'ont pas pu se libérer de leurs cours (4h de cours sont difficilement rattrapables !).
Elle tient aussi à excuser l'IPR Mme Clo-Saunier, retenue par ses obligations en cette période de rentrée, et lit le long message que celle-ci a adressée aux membres de l'association : parmi les points positifs, l'IPR note que l'option FCA, même si elle ne devrait plus être portée par le Ministère, a ouvert la voie à la liaison avec le primaire, que la spécialité LLCA Latin est désormais ouverte à Besançon au lycée Pergaud, cependant qu'elle rencontre un succès croissant dans les deux établissements de l'Académie où elle est déjà proposée, et que les liens noués entre le second degré et le supérieur de manière exemplaire sont essentiels au développement et à la dynamique des LCA dans l'Académie de Besançon.
Thomas Guard intervient pour souligner l'implication des IPR en général dans notre Académie et de Mme Clo-Saunier en particulier.
La Présidente Brigitte Planty remercie à présent toute l'équipe pour son travail, son soutien et son aide ; chacun a sa part dans le rayonnement de l'association auprès de nos collègues de l'Académie mais aussi au-delà.
Puis, après avoir fait le point sur le nombre d'adhérents à jour de cotisation (45 à la date de l'AG), elle énonce l'ordre du jour.

I. Rapport moral et d'activités :

1. Défense des enseignements :

De façon générale, un **problème** se pose, celui **du recrutement**, **qui pèse sur la présentation des options et spécialités** : en effet, l'absence de professeur de Lettres classiques titulaire ne permet pas de s'investir de manière à passer dans les classes présenter les options et d'assurer la liaison entre collège et école primaire ou lycée et collège.

A. Collège :

a. L'option FCA cycle 3 : elle a été très peu proposée.

D'après les 22 réponses recensées dans le questionnaire de rentrée, 8 établissements ont proposé l'option, chacun avec des horaires très variés ; très peu ont proposé les 2h hebdomadaires (on retrouve le même problème qu'en option LCA : les horaires ne sont pas fléchés ; en vertu de l'autonomie des établissements, le nombre d'heures est donc laissé au bon vouloir de ces derniers).
L'idée de départ de l'option FCA, c'était un travail en particulier sur le vocabulaire pour les élèves de REP en difficulté. Dans certains établissements, le choix a été fait de rendre le FCA obligatoire et de l'inclure dans l'horaire de français (1/2 h en plus sur 3 ou 4 classes de 6ème), en consacrant cette demi-heure au travail sur le lexique, l'axe culturel du FCA étant de toute façon traité dans le programme de français proprement dit.

À la rentrée 2024, avec la mise en place des groupes de besoin, et sans dotation supplémentaire, on risque de voir tout simplement l'option supprimée.

b. **L'option LCA cycle 4 :**
   - On est toujours confronté au même problème, à savoir **le non-respect des horaires**.
     Il semble que cette tendance se soit pourtant stabilisée à la rentrée 2023 mais il faut toujours rester prudent vu que l'option est souvent utilisée comme variable d'ajustement de la DHG, encore davantage avec la création des groupes de besoin…
     Quelques exemples de raisons pour lesquelles l'horaire n'est pas respecté : dotation globale pas assez élevée - manque de moyens - effectif réduit - lissage des heures de LCA sur les heures de LCE et de CHAAP.
     Un nouvel arrêté est paru le 15 mars 2024 dans lequel la formule « dans la limite de ... » disparaît, remplacée par « à raison d'au moins… et jusqu'à… » ; mais il n'est pas sûr que cela modifie le regard des chefs d'établissement qui ne verront que la fourchette basse (5h au lieu de 8 au maximum)…
     Il faut noter enfin que l'article 9 de l'arrêté du 19 mai qui permet de répartir librement les heures de LCA sur le cycle 4 reste valide.
   - D'autre part, les chefs d'établissement sont très **réticents à l'ouverture d'un deuxième groupe par niveau** quand le nombre d'inscrits dépasse 30 ; si un deuxième groupe est ouvert, la plupart du temps l'horaire est réduit (comme c'est le cas aussi si un groupe est ouvert avec un effectif faible).
   - Autre problème qui tend à se généraliser : **la mise en concurrence de l'option avec les différentes sections sportives, classes à horaires aménagées, autres options…** (les IPR en sont avertis mais on nous oppose trop souvent le principe de « l'autonomie des chefs d'établissement »).
     Le B.O. du 24 janvier 2018 rappelle pourtant que « l'enseignement facultatif de LCA [...] doit être résolument ouvert à tous ».

B. Lycée :

a. **L'option LCA :**
   On retrouve les mêmes difficultés qu'au collège avec peut-être encore plus de concurrence encore entre les différentes options.
   → Le lissage des horaires de toutes les options se généralise avec 2h par niveau la plupart du temps.
   À noter qu'**à cette rentrée 2024, l'option grec est de nouveau proposée au lycée Pergaud à Besançon.**

b. **L'enseignement de spécialité latin :**
   Il est proposé désormais dans 3 établissements de l'Académie : **à Besançon, Dole et Valentigney.** Cette spécialité est considérée comme « rare », ce qui n'aide pas à la développer en la proposant à un plus grand nombre.
   Elle se porte pourtant plutôt bien dans ces 3 établissements (à l'ouverture à Pergaud, 16 élèves de 1ère se sont inscrits).
   Le profil des élèves qui choisissent la spécialité est très diversifié : élèves de très bon niveau, élèves aux résultats fragiles, élèves ayant fait du latin au collège, élèves n'en ayant jamais fait.
   Le « bouche à oreille » entre élèves marche bien et explique pour une part la stabilité et même la progression des inscriptions.
   À Dole, les 4h de spécialité LLCA 1ère au lycée Nodier sont mutualisées avec celles du lycée Duhamel et sont donc placées de 8h à 12h le mercredi matin.
   Sylvie David souligne que certains de ces élèves s'inscrivent ensuite en Lettres classiques à l'université.

c. **Mare nostrum :**
   L'**objectif** de ce type de projet est de **lier les langues vivantes aux langues anciennes** ; lors de l'AG de l'année dernière, l'IPR M. Bertolin avait insisté sur le développement de ces projets qui peuvent ouvrir à une vraie culture européenne.

Mais **le problème reste la rémunération du projet** : en 2023, les collègues ont été invités à signer un pacte s'ils voulaient être payés et cette année, rien n'est défini ; les collègues refusent de s'engager dans de tels projets sur la base du bénévolat !

C. Un problème commun au collège et au lycée : la ventilation de service, avec complément de service en Lettres modernes :

Ce problème n'a concerné cette année que quelques cas isolés mais il faut toujours rester vigilant au moment où on reçoit sa ventilation de service ; un certain flou demeure sur l'obligation ou non de signer sa VS.

Nicolas Redoutey prend la parole pour **dénoncer le fait que ce problème soit couramment présenté par les instances hiérarchiques comme « strictement technique »**. Il cite le cas d'une situation dans l'Académie de Lyon où on demandait par ce biais à un professeur titulaire d'un poste dans un collège d'aller effectuer un service complémentaire dans un autre collège qui venait d'ouvrir ; le collègue a protesté contre cette situation et a eu finalement gain de cause.

Brigitte Planty rappelle que si on rencontre ce problème, il faut faire remonter l'information en envoyant un courrier-type accompagné de sa VS à l'IPR et en mettant en copie l'ARELAB qui transmettra à la CNARELA.

D. Université :

a. Liens entre le secondaire et le supérieur (université et CPGE) :

Thomas Guard dresse le bilan **des nombreuses actions engagées** cette année pour consolider les relations entre l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire, **grâce notamment aux projets « Une classe, un chercheur »**.

Ainsi ont été institués ces deux dernières années des accords avec les établissements suivants :
- lycée Charles Nodier, à Dole (Laetitia Pernin), spécialité LLCA ;
- lycée Armand Peugeot, à Valentigney (Cathy D'Hotman), spécialité LLCA ;
- lycée Germaine Tillion, à Montbéliard (Émeline Kaniak), option latin ;
- lycée Pasteur, à Besançon (Laurence Terreaux), option latin.

À cela se sont ajoutés des projets avec des collègues de collège, Stéphanie Milonet, Julie Petit et Céline Tardivat.

Enfin, des liens se sont renoués avec la classe préparatoire du lycée Pasteur, grâce à l'implication de nos deux collègues Nicolas Cavuoto et Nicolas Redoutey.

Pour l'année à venir, avec l'ouverture de la spécialité LLCA à Pergaud, il faudra penser aussi à intégrer cet établissement dans ce type d'action.

Le dispositif « Une classe, un chercheur » est très simple à mettre en place : un responsable est désigné dans chacun des deux établissements concernés ; tous deux conçoivent un projet court (et modulable), qui prévoit la visite des élèves à la Faculté et l'intervention de l'universitaire concerné en classe ; la convention, qui prend la forme d'un document de deux pages, est ratifiée par le directeur de l'équipe de recherche ISTA, Antonio Gonzales, puis par le directeur de chacun des deux établissements partenaires.

La visite organisée à la Faculté de Lettres et les interventions en classe permettent à la fois de conforter le choix d'un enseignement de langue ancienne au collège ou au lycée, et de susciter des vocations en Lettres classiques. Plus généralement, elles contribuent à dédramatiser, aux yeux des élèves, la perspective de commencer des études à l'université.

La convention a aussi le mérite de donner de la visibilité à nos disciplines, fragilisées, et de montrer aux responsables de nos établissements respectifs qu'elles restent dynamiques.

Michel Woronoff prend alors la parole pour livrer un **témoignage précieux sur la manière dont les liens se sont tissés historiquement entre d'une part les différentes disciplines touchant à l'Antiquité au sein de la Faculté des Lettres de Besançon et d'autre part les différents niveaux d'enseignement des langues anciennes, du secondaire au supérieur**. Remontant à l'époque où, après avoir exercé au Sénégal, il est arrivé à Besançon, il a évoqué son étonnement de voir qu'à la Faculté des Lettres chacun travaillait alors dans son pré carré sans se préoccuper des recherches qui étaient menées dans des disciplines pourtant proches ; il a donc eu à cœur, avec Alain Malissard, de fédérer les différentes disciplines touchant à l'Antiquité, et c'est ainsi qu'est né un esprit d'équipe qui a perduré et qui préside aujourd'hui encore au fonctionnement de l'ISTA. Parallèlement, avec la fondation de l'ARELAB par

Gérard Jeunet et l'extraordinaire dynamique que ce dernier a enclenchée, des liens se sont tissés entre l'université et le secondaire ; Jean-Claude Carrière a joué un rôle essentiel dans cette collaboration et la création de l'Institut Gaffiot a permis ensuite de proposer un programme de conférences qui étaient suivies à la fois par les enseignants-chercheurs et les professeurs de collège et lycée. C'est à tous ces précurseurs que nous devons le renouvellement de nos disciplines grâce à une réflexion de fond qui a abouti aux fameuses Thèses de Besançon.

b. **Certification complémentaire en LCA :**
Le Rectorat ne dispose pas de liste officielle des professeurs détenteurs de ce diplôme.
Brigitte Planty a eu connaissance qu'une collègue de Lettres Modernes avait enseigné lors de l'année scolaire écoulée les LCA au collège de Sochaux grâce à sa certification ; le poste est passé au mouvement pour cette rentrée scolaire : on ignore s'il a été pourvu ou si la situation est toujours la même.
L'inscription pour passer la certification est ouverte jusqu'au 18 octobre mais en général, **très peu de candidats se présentent**.

c. **Bilan de la rentrée à l'université :**
Thomas Guard dresse le bilan.

- **En Licence**, la nouvelle maquette a été établie en reprenant la structure fondée sur l'existence d'une Mineure de Lettres classiques (que peuvent choisir des étudiants en Histoire de l'art ou en Italien) et d'une Majeure de Lettres classiques ; ce système avait en effet fait ses preuves depuis des années ; la nouveauté est que des étudiants en Lettres Modernes peuvent désormais choisir comme Mineure les Lettres classiques, ce qui renforce nos effectifs et nous donne plus de visibilité.
  En première année, la situation est stable par rapport à l'an dernier : on compte une dizaine d'étudiants en Lettres classiques qui pour beaucoup débutent dans les deux langues anciennes.
  En troisième année, on voit de nouveau arriver des étudiants de la classe préparatoire de Pasteur qui rejoignent le Département de Langues anciennes de Besançon pour poursuivre leur formation : c'est un apport supplémentaire qui là encore revivifie nos effectifs.
  Nicolas Redoutey évoque la difficulté de retenir les étudiants de classe préparatoire à Besançon pour la suite de leurs études ; bien souvent, ils partent ailleurs. On peut au moins se consoler en se disant qu'on a formé de vrais profils de Lettres classiques.
- **En Master**, la nouvelle maquette s'intitule « Sciences de l'Antiquité, contemporanéité et interdisciplinarité en études de genre » et se fonde sur une collaboration entre Lettres classiques et Littérature comparée, faisant intervenir en outre l'Histoire de l'art, la Sociologie, les Sciences du langage, ce qui attire un public plus large que dans la précédente maquette.
  Certains cours sont mutualisés avec **la préparation de l'Agrégation**. Il est à noter que l'Agrégation interne est toujours préparée à Besançon.
  Claire Poulle ajoute que le Département de langues anciennes est présent aussi dans la formation du Master « Littérature de jeunesse » : elle y assure une unité consacrée à la réécriture des mythes antiques dans la littérature de jeunesse, dont elle souligne l'intérêt pour le rayonnement de nos disciplines.
- Concernant **le Capes et le Master MEEF**, la réforme prévue reste en suspens et ce manque de visibilité n'incite pas les étudiants à s'engager dans les métiers de l'enseignement.
- Enfin, **les unités d'enseignement libre de grec et de latin** ouvertes à tous les étudiants, quelle que soit leur discipline, sont maintenues.

2. La force du mouvement associatif :

A. Communication :

a. **externe :**
Le site de l'ARELAB est mis à jour régulièrement par Sylvie David : sur la page d'accueil, on trouve les informations récentes concernant la vie de l'association, les modalités d'adhésion, les

conférences à venir, les projets en cours ; une newsletter est envoyée aux adhérents à chaque nouveauté insérée sur le site internet.
À partir de l'onglet « Liens » on peut accéder à **la page Facebook de l'ARELAB** que fait vivre Brigitte Planty, insérant des informations plus spécifiquement régionales et partageant des informations de la CNARELA, de type culturel ou professionnel (en particulier, des liens permettent d'accéder aux comptes rendus d'audiences).

b. interne :

Brigitte Planty diffuse aux adhérents les informations académiques ou nationales par le biais du courrier électronique de la manière la plus régulière possible.
Sylvie Pedroarena fait le lien avec la CNARELA et transmet des informations de type culturel ou professionnel, faisant connaître des initiatives émanant d'autres ARELA. Ne pouvant être présente lors de cette journée du cinquantenaire, elle a tenu à envoyer un message que Brigitte Planty lit et où elle souligne que le dynamisme et l'engagement en faveur des langues anciennes n'ont pas faibli depuis les débuts de l'ARELAB : l'équipe actuelle continue de porter haut le flambeau de notre association et elle-même éprouve toujours autant d'intérêt et de plaisir à partager nos travaux et nos engagements amicaux. Sur le rôle de l'ARELAB dans la fondation de la Coordination Nationale, elle laisse **Odile Mortier Waldschmidt, la première présidente et présidente d'honneur de la CNARELA,** qui **nous a fait l'amitié d'être parmi nous**, prendre la parole pour saluer la mémoire de ce **précurseur aux convictions solidement ancrées qu'a été Gérard Jeunet** : autour de lui une équipe de collègues enthousiastes s'est formée, du secondaire et du supérieur, pour travailler ensemble à une nouvelle manière d'enseigner les langues anciennes avec la certitude qu'elles sont un moyen privilégié de former nos élèves à la citoyenneté, ce qui suppose que tous aient accès à cet apprentissage.
Concernant la communication relative aux travaux de recherche, Sylvie David, Thomas Guard, Antoine Pietrobelli annoncent tout au long de l'année les colloques et séminaires qui se tiennent à l'université.

c. avec l'Inspection :

Cette année encore, **la communication et les échanges avec l'Inspection ont été réguliers et fructueux**. La présidente Brigitte Planty remercie l'IPR M. Bertolin qui a toujours été très réactif à partager les informations et à diffuser les actions de l'ARELAB et qui s'est investi pour trouver des solutions lorsqu'il y avait des problèmes de poste. Pour cette rentrée, nous accueillons de nouveau Mme Clo-Saunier qui revient dans l'Académie de Besançon.
Le questionnaire commun IPR / ARELAB va être à nouveau diffusé aux collègues de Lettres classiques afin de recueillir des informations précises sur cette rentrée concernant le FCA, les options en collège et lycée, les effectifs pour la spécialité…

B. Pédagogie et groupes de travail :

a. Projet « Les humanités dans le texte » :

Sylvie David prend la parole pour rendre compte du travail mené tout au long de l'année pour réaliser le **dossier intitulé « Vainqueurs ou vaincus ? La mémoire de la guerre dans *Les Troyennes* d'Euripide (v. 365-399) »**. Les temps forts ont été les suivants :

- Présentation du projet par Sylvie David et Brigitte Planty lors des Journées nationales « Humanités dans le texte » organisées le 6 décembre dernier par l'ENS-PSL en collaboration avec le Ministère de l'Éducation Nationale, la plateforme *Odysseum* et les associations CNARELA et APLAES ;
- Rencontre avec Hélène Tourard, Maître de Conférences HDR en droit public à l'Université de Bourgogne, le mercredi 17 janvier à la Faculté des Lettres, à propos du « droit de la guerre » et du « droit dans la guerre » ;
- Rencontre avec Patrick Melior, auteur, metteur en scène et directeur de la compagnie bisontine Alcyon, qui a adapté *Les Troyennes* d'Euripide, le mercredi 14 février à la Faculté des Lettres ;
- Rencontre avec Laurent Gaudé, auteur notamment de *Écoutez nos défaites*, le 25 mai à Paris à propos de la place de l'Antiquité dans son œuvre : la délégation était composée de Sylvie David, Brigitte Planty et Sylvie Pedroarena ;

- Propositions de séquences pédagogiques en collège (par Brigitte Planty, Marie-France Touret et Elena Zimmermann) et lycée (par Anne Franco) dans le cadre des programmes de LCA et de la spécialité HLP.

Le dossier, relu par nos collègues universitaires Michel Fartzoff et Thomas Guard, a été envoyé au comité de pilotage début juillet. Sylvie David a reçu en septembre une réponse d'Anca Dan, qui dirige le comité de pilotage, l'informant que le dossier était en cours de traitement, que nous serions prochainement avertis des éventuelles corrections à apporter et que notre équipe serait invitée à venir présenter notre travail lors d'une nouvelle journée « Humanités dans le texte » organisée à l'ENS à Paris le 4 décembre.

b. Numérisation du fascicule de Jean-Claude Carrière *Pirates, brigands et empires* :

Antide Petit, que la Présidente remercie, a saisi numériquement l'ensemble du texte (présentation, traductions, notes, commentaires) ; il faut encore intégrer les textes grecs et latins, ainsi que les images mais se pose le problème des droits de reproduction des textes et traductions, ainsi que des images.

Pour les textes et traductions, Odile Mortier-Waldschmidt conseille de **faire appel à des éditions anciennes libres de droits** ; pour les images, il ne faut retenir de la même façon que celles qui ne posent pas de problème de droits.

c. Colloque « Faire face aux textes de l'Antiquité » :

Les 11 et 12 avril, Sylvie David a participé au deuxième volet du colloque international de didactique organisé à la Haute École Pédagogique de Lausanne (le premier volet ayant eu lieu les 5 et 6 octobre à l'ENS de Lyon) dans le cadre du projet ELLASS (Enseigner Les Langues Anciennes dans le Secondaire et le Supérieur) : elle y a présenté les dossiers élaborés par l'ARELAB sur les plantes. Elle prévoit de publier sa communication sur le site de l'ARELAB à la rubrique « Pédagogie » / « Séquences - Documents ».

d. Groupe ECLA :

Il se réunit lors de 3 journées réparties entre octobre et mai et a pour objectif d'élaborer des ressources ECLA à proposer aux collègues. Ce ne sont pas des séquences clé en main mais plutôt des propositions de support sur un thème choisi parmi les entrées des programmes de cycle 4 et de lycée : on peut retrouver ces **ressources sur le site des Lettres de l'Académie** (auquel renvoie aussi le site de Marie-France Kalantzis : https://www.latinetgrec.com/ecla).

Cette année, le Rectorat avait d'abord proposé de maintenir seulement deux journées en présentiel et d'organiser deux autres demi-journées à distance, afin de faire des économies mais lors d'une réunion en visio-conférence le 11 septembre, Brigitte Planty a appris qu'étant donné que l'EAFC n'avait plus d'argent pour payer les déplacements des collègues en formation, il avait fallu revoir le plan des formations. Que deviendra alors le groupe ECLA ? Brigitte Planty compte poser la question à Mme Clo-Saunier ; elle regrette d'autant plus ces sombres prévisions que deux nouvelles collègues avaient intégré le groupe, Céline Tardivat et Laurence Terreaux.

e. Formations universitaires :

Claire Poulle intervient pour apporter des précisions. Désormais, les enseignants doivent se former pendant leurs vacances sur la base du volontariat ; ceux qui s'inscrivent perçoivent une rémunération et leur formation est incluse dans leur parcours de carrière.

Cette année, les universitaires proposent **une formation pendant les vacances de février sous forme de conférences sur « le corps masculin, le corps féminin »**.

f. Stages de bassin :

En 2023-2024, deux stages de bassin ont eu lieu : ils permettent des échanges entre collègues qui se sentent ainsi moins seuls et partagent leurs expériences et initiatives ; ils sont également essentiels dans la liaison collège/lycée.

Leur impact est cependant limité du fait qu'ils sont proposés sur la base du volontariat et non avec la mention « public désigné », si bien que peu de collègues s'inscrivent.

Normalement, cette année, trois stages de bassin sont prévus : on espère qu'ils auront lieu ; on ignore aussi avec quelles modalités (« public désigné » ou volontariat ?).

C. Sortie culturelle annuelle :

Gilles Roussel rend compte de la sortie de cette année prévue dans le Jura : le programme comportait deux visites, celle du site de Villards-d'Héria, qui a eu lieu le matin, sous la conduite du superviseur des fouilles Rémy Grebot, et celle de l'abbaye de Saint-Claude que les participants ont pu découvrir l'après-midi. Tous ont apprécié l'intérêt et la diversité de ces visites. C'est dommage qu'il y ait eu un nombre restreint de participants, d'autant plus que la location d'un car est devenue très onéreuse. Il faut peut-être s'orienter dans ce cas au système du covoiturage.
Brigitte Planty remercie Gilles Roussel pour son organisation sans faille et pour son engagement à trouver toujours de nouvelles idées de sorties qui sont fédératrices.

D. Deuxième édition du concours d'affiches de promotion des langues anciennes :
Cette année, **huit établissements ont participé**, quatre collèges et quatre lycées. Il s'agissait de concevoir une affiche destinée à promouvoir l'option FCA, l'option LCA collège, l'option LCA lycée ou encore la spécialité LLCA. Le jury était composé des membres du conseil d'administration. Les lauréats ont reçu un chèque pour l'achat de livres.
On envisage de réorganiser le concours l'année prochaine.

E. Concours Euroclassica :
Chaque année, des collègues font passer les épreuves du concours à leurs élèves, ce qui crée une émulation.
Pour participer, il suffit de demander les sujets du concours à Brigitte Planty qui les diffuse aux collègues intéressés.

3. Prochains rendez-vous :

A. Journées d'Octobre de la CNARELA à Amiens et anniversaire des 40 ans de la CNARELA (21, 22, 23 octobre 2024) :
Odile Mortier-Waldschmidt présente le programme de ces journées qui sont organisées par l'ADLAP et qui ont pour thème « *Dux Femina* : repenser la femme antique des Grecs à la Renaissance ». Pour célébrer les 40 ans de la CNARELA, les personnalités qui ont été les artisans de la fondation de la CNARELA, à commencer par sa première présidente et présidente d'honneur Odile Mortier-Waldschmidt, prendront la parole pour apporter leur témoignage et retracer l'histoire de la Coordination, puis un pot festif réunira les participants représentants des différentes ARELA.

B. Sortie culturelle de l'ARELAB 2025 :
Gilles Roussel programme une sortie pour le printemps prochain au Musée *Lugdunum* de Lyon.

Le rapport moral et d'activités est approuvé à l'unanimité.

II. Rapport financier :
La Trésorière Elena Zimmermann présente le bilan financier.
Concernant les recettes, il y a eu cette année un peu moins de cotisations (il faut que chacun pense à renouveler sa cotisation sans attendre les rappels !).
Pour les dépenses, c'est le coût de la location de car pour la sortie dans le Jura qui a surtout pesé sur le budget étant donné le faible nombre de participants.
Le déficit qui s'élève à 548,80 Euros a pu cependant être compensé sans difficulté par les sommes disponibles en caisse. Les finances restent solides et les dépenses sont liées à des activités qui prouvent le dynamisme de l'association.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

III. Élection du conseil d'administration :
Valérie Bondenet, absorbée par d'autres charges de travail et engagements, se retire du conseil d'administration.
On aimerait pouvoir renouveler le conseil d'administration : il faut rappeler que ceux qui sont loin de Besançon peuvent travailler à distance et échanger par voie électronique (par exemple, quelqu'un pourrait se charger de recevoir les bulletins des autres ARELA pour sélectionner quelques articles à partager et à diffuser au sein de l'ARELAB), que le travail de secrétariat pour les comptes rendus de réunions est assuré

à tour de rôle et que chaque membre du conseil d'administration donne de son temps à l'association dans la limite de ses disponibilités.
Aucune candidature nouvelle n'ayant été enregistrée, les membres du conseil d'administration qui se représentent sont réélus.
Brigitte Planty propose le calendrier des réunions pour l'année à venir :
13/11/24
18/12/24
29/01/25
12/03/25
16/04/25
21/05/25
25/06/25

24/09/25 AG

La séance est levée à 12h.

Secrétaire de séance : Sylvie David